



APPEL DU COMITE NATIONAL FEDERAL

Des 9 et 10 septembre 2021, au siège de la CGT à Montreuil

La loi du 5 août 2021 : un outil de destruction de notre système de santé.

LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE ONT BESOIN DE TOUTES LEURS FORCES VIVES.

TOUS MOBILISÉ·E S POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL.

La poursuite des suppressions de milliers de lits et places, en dépit de la crise sanitaire, provoque une situation chaotique, pour ne pas dire catastrophique, dans tous les établissements. Cet été, la situation est devenue intenable. Ainsi, les fermetures temporaires de services, notamment d'urgences, n'ont jamais été aussi nombreuses par manque de personnel. Toutes les professions et tous les secteurs ont été concernés.

C'est dans ce contexte que le ministre des Solidarités et de la Santé s'apprête à mettre dehors des milliers d'agent·e·s et salarié·e·s dès le 15 septembre, en application de la loi du 5 août 2021. Le gouvernement franchit un nouveau palier dans son entreprise de sabotage de notre système de santé en s'en prenant désormais à des personnels engagés et indispensables. Hier les jeunes étaient pointé·e·s du doigt, aujourd'hui ce sont les agent·e·s et salarié·e·s de notre champ. Qui seront les prochains ?

Quel établissement peut aujourd'hui se passer de personnel sans compromettre la continuité des soins et des services ?

Le CNF dénonce cette décision qui va immanquablement conduire à un désastre pour les patient·e·s, les résident·e·s et l'ensemble des usager·e·s. Notre système de santé et de soins est privé de moyens depuis des années, et les déprogrammations d'interventions de ces derniers mois n'ont fait qu'aggraver la situation. Des milliers de postes sont déjà non pourvus, et aujourd'hui le ministère s'apprête à se priver délibérément de salarié·e·s ? Aucun gouvernement ne s'était jamais risqué à une telle entreprise inconsidérée !

Il s'agit d'une attaque réfléchie et délibérée contre tous les personnels. De nombreux collègues risquent de se retrouver sans ressources et si cette mesure s'applique, les conditions de travail n'en seront que plus dégradées. Par ailleurs, la possibilité de suspension sans salaire et sans possibilité de recours introduite dans la loi du 5 août constitue un précédent non statutaire qui menace toutes les agent·e·s et salarié·e·s de sanctions déguisées.

Pour le CNF, les choses sont claires. Le Pass Sanitaire est une manœuvre politique qui cherche à diviser les personnels. C'est la mise en œuvre d'un grand plan social pour accélérer les fermetures. La CGT n'acceptera aucune culpabilisation de collègues compétent·e·s, expérimenté·e·s, en parfaite santé, n'ayant commis aucune faute professionnelle et qui bien souvent ont fait face à l'épidémie Covid dans les pires conditions. C'est le ministère qui portera l'entière responsabilité de décider de fermer de nouveaux services de soins indispensables à la population mettant en péril la qualité des soins, d'accueil et d'accompagnement. Le CNF réaffirme son rejet de toutes les mesures attentatoires à la liberté de travailler.

D'ores et déjà, les syndicats de la fédération ont pris des initiatives de rassemblements, d'assemblées générales, d'interpellations des directions locales pour demander à ne pas procéder aux suspensions...

Elles vont toutes dans le même sens : défendre l'ensemble de nos collègues, défendre notre système de santé, défendre les usager·e·s et l'accès aux soins.

Le CNF appelle tous les syndicats à préparer le plus largement possible la mobilisation du 14 septembre pour refuser toute sanction et réaffirmer nos revendications. Partout, adressons-nous à nos collègues, à la population, aux médias... pour déjouer l'immense entreprise de manipulation du gouvernement. Le Ministre doit reculer, faute de quoi, dès le 15 septembre, la fédération prendra toutes les décisions et initiatives en lien avec ses syndicats pour recenser les situations, amplifier le rapport de force et interpellier le ministère.

D'autres dates sont déjà programmées dans notre secteur, notamment pour les IADE le 16 septembre, les aides à domicile le 23 septembre ou la psychiatrie le 28 septembre.

La fédération sera pleinement mobilisée aux côtés des retraité·e·s lors de la journée interprofessionnelle intersyndicale du 1^{er} octobre pour l'amélioration de notre système de retraite.

Le président Macron veut, jusqu'à la fin de son mandat, maintenir son cap de casse brutale de nos conquises. Le CNF appelle au rassemblement le plus large avec toute la CGT pour réussir la journée interprofessionnelle intersyndicale du **5 octobre** pour les emplois et les salaires et imposer nos revendications de progrès social. Il y a urgence !

Nos revendications sont plus que jamais à l'ordre du jour.

- » Non au Pass sanitaire. Abrogation de la loi du 5 août 2021. Levée des brevets sur les vaccins. Oui à la vaccination libre et consentie : il faut convaincre et non contraindre.
- » Stop à la dégradation des conditions de travail et de prise en charge des usager·e·s. Arrêt des restructurations. Arrêt des fermetures de lits. Un financement de la sécurité sociale à la hauteur des besoins de la population.
- » Des moyens pour nos établissements. Augmentation des salaires.
- » Création de 100 000 emplois à l'hôpital, 200 000 dans les EHPAD et 100 000 dans le secteur social et médico-social.
- » Accès à la formation pour tous.
- » Reconnaissance de la pénibilité des métiers.
- » Non à la réforme de l'assurance chômage.
- » Non la réforme des retraites. Pas touche aux régimes spéciaux.

Nous n'accepterons la mise à pied d'aucun collègue !

Nous avons besoin de tout le monde !

Nous n'accepterons pas que le ministre de la Santé et des Solidarités nous oblige à abandonner des patient·e·s et usager·e·s.